

Formation Professionnelle

« Conception et mise en œuvre d'un système de ventilation conforme à la RE2020 »

Public visé : Architectes, Collaborateurs d'architecte, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Économistes, Bureaux d'études, Artisans, Entreprises du bâtiment, Bailleurs, Promoteurs, Collectivités.

Pré-requis : Avoir une expérience dans la conception de bâtiments.

Objectifs :

- Choisir et implanter un système de ventilation adéquat
- Intégrer les contraintes liées à la ventilation dans les plans de conception
- Connaître les points de contrôle des systèmes de ventilation dans le cadre de la réglementation RE2020

Programme :

1. Concevoir et dimensionner un système de ventilation

- Règles essentielles de sélection d'un système de ventilation : objectifs de la ventilation - constitution d'une installation de ventilation simple flux et double flux
- L'étude de dimensionnement : exigences et exemple en simple flux/double flux
- Le plan de ventilation : exigences dans le cadre de la RE2020 et exemple en simple flux/double flux

2. Mise en œuvre d'un système de ventilation : exigences de la RE2020

- Les exigences concernant le caisson de ventilation : position, pose, accès, rejet, prise d'air... Bonnes pratiques et analyse de défauts de mise en œuvre
- Le réseau de ventilation, les bouches d'extraction et les bouches de soufflage (VMC double flux) ou entrées d'air (VMC simple flux). Bonnes pratiques et analyse de défauts de mise en œuvre

3. Le contrôle et l'attestation de conformité de la ventilation à la réglementation RE2020

- Qui peut faire le contrôle ? avec quelle qualification ?
- Quand et comment est réalisé le contrôle ?
- Les éléments à fournir au contrôleur

4. Le protocole de vérification de la ventilation et ses exigences

- Les 3 étapes du contrôle et les exigences associées : préinspections, vérifications fonctionnelles, mesures aux bouches
- Les règles d'échantillonnage
- Les exigences et la réalisation des mesures : exercice de prise de mesures sur la plateforme pédagogique

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint.
- Exercices / mise en situation.

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leur connaissance sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Moyens techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Plateforme pédagogique
- Espace de documentation

Formateur :

Harold MONNIER : formateur Praxibat ventilation et gérant de l'entreprise HAPCO spécialisé en approvisionnement de matériel de ventilation et assistance à maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage

Informations pratiques :

Lieu* : En présentiel, au Centre de formation : TYeco² - Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES ou lieu selon programmation.

Durée : 7h (1 jour)

Tarifs : 350€ HT et 420€ TTC



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »



Cette formation est référencée dans le catalogue de formations FIF PL

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.